

**PERMIS ACCEPTE**

Tout type de permis de conduire écrit en alphabet romain au nom et prénom du conducteur principale.  
 Permis de conduire valide et depuis plus d'un an.  
 Le permis de conduire international doit obligatoirement être accompagné du permis domestique.  
 Le permis original chinois est accepté mais uniquement si il a été traduit par Enterprise China.  
 Le locataire doit fournir une pièce d'identité ou un passeport valide, un numéro de téléphone et une adresse email.

**ASSURANCES (Montant ttc))**

<b>😊 COUVERT</b>	
RESPONSABILITE CIVILE, TIERS, DOMMAGES ET VOL AVEC FRANCHISE (voir tableau de franchises)	
<b>😊 NON COUVERT</b>	
VOL DES EFFETS PERSONNELS ET NOURRITURES DANS LE VEHICULE	BRULURES SUR LE SIEGE DU VEHICULE
BRIS DE GLACE, PNEUS, PERTE DE CLE ET AUTRES ELEMENTS FOURNIS AVEC LE VEHICULE.	INCIDENT LIE A LA MISE D'UN MAUVAIS CARBURANT

**CIRCULATION INTER ILES**

CONDUITE UNIQUEMENT AUTORISEE EN MARTINIQUE

**AGE MINIMUM - EXTRA KM - DOMMAGES ET VOL - PRE-AUTHORISATION**

group LOCAL	Modèle ou similaire	code ACRISS	Age minimum	Franchise totale sans CDW ou sans TP	CDW par jour	Franchise avec CDW	TP par jour	Franchise avec TP	EPW réduction franchise dommages par jour	Franchise avec EPW	Super CDW réduction totale franchise dommages par jour
O	Citroën C1 Auto	MDAR	21	8 500	11,74	750	4,46	1 500	7,00	350	12,00
A	Peugeot 108	MBMR	21	8 500	11,74	750	4,46	1 500	6,00	350	10,00
B	Citroën C3	EDMR	21	10 000	11,74	850	4,46	1 800	8,00	550	15,00
BA	Citroën C3 Auto	EDAR	21	10 000	11,74	850	4,46	1 800	8,00	550	15,00
CE	Renault ZOE 100% Elec.	EDAE	25	15 000	11,74	1 050	4,46	1 900	8,00	750	15,00
C	Peugeot 301 (ess)	CDMR	23	15 000	12,90	1 050	4,80	1 900	10,00	750	18,00
H	Peugeot 2008 GPS	CFMR	23	15 000	12,90	1 050	4,80	1 900	11,00	750	20,00
HD	Dacia Stepway Auto	CFAR	23	15 000	12,90	1 050	4,80	1 900	11,00	750	20,00
EN	Peugeot 3008	SDAR	25	20 000	14,06	1 300	5,28	2 200	15,00	900	22,00
J	Citroën BERLINGO 5	CMMR	23	20 000	12,90	1 300	5,28	2 200	10,00	900	18,00
J2	Citroën BERLINGO 7	CVMR	25	20 000	12,90	1 300	5,28	2 200	12,00	900	20,00
K	Citroën JUMPY	SVMR	25	30 000	16,70	1 600	6,44	2 500	15,00	1 000	22,00
U1	Renault Partner 3,5 m3	UDMR	23	20 000	12,90	1 300	5,28	2 200	8,00	550	15,00
U2	Citroën Jumpy 9 m3	UVMR	25	20 000	12,90	1 300	5,28	2 200	12,00	900	18,00
U3	Renalut Master 12 m3	FXMR	25	30 000	16,70	1 600	6,44	2 500	15,00	1 000	22,00

Le conducteur de moins de 25 ans est soumis à des frais jeune conducteur d'un montant de 10 € par jour avec un maximum de 100 € par location

La franchise est facturée en cas d'accident à tort partiel ou totale et de vol. L'option CDW réduit la franchise Dommages

L'assurance EPW réduit le montant de la franchise Dommages.

L'assurance Super CDW supprime la franchise Dommages.

**EXCEPTIONS - CDW, TP, SCDW**

erreur de carburant mauvaise appréciation d'une hauteur ou largeur  
 Dommages causées aux pneus, aux jantes, bas de caisse et toit.  
 Utilisation du véhicule pour de la sous location mauvaise utilisation du véhicule  
 clé perdu (300 € de frais)

**OBLIGATIONS**

Le conducteur a un délai maximum de 24 heures pour déclarer un accident ou un vol. Au-delà de ce délai la totalité de franchise sera prélevée.  
 En cas de vol le locataire doit obligatoirement faire un dépôt de plainte, transmettre une copie à l'agence, les clés et les papiers du véhicule.

**AJUSTMENT**

Tout ajustement de l'excédent aux coûts réels des dommages tient compte de la réparation, frais de remorquage, de la perte d'utilisation et des frais administratifs.

**DIVERS**

**DUREE DE LOCATION** **PAS DE NOMBRE DE JOUR MAXIMUM DE LOCATION**

GRACE PERIOD	Le coût de la location se calcule par tranche incompressible de 24 heures, avec 59 minutes de délai entre l'heure de départ et l'heure de retour. Au-delà de cette période, une journée de location vous sera facturé au tarif public en vigueur.
EXTENSION	Un délai maximum 48 heures est autorisé pour toute demande de prolongation. La prolongation pourrait être refusée en cas de non respect de ce délai.
HORS HORAIRES	L'arrivée ou le départ en dehors des heures d'ouverture est uniquement autorisé avec une réservation. En cas de retour en dehors des heures d'ouverture, une boîte à clé est disponible au comptoir de l'aéroport

OUVERTURES	Les locations effectuées en dehors des heures d'ouverture sont soumises à 35 € de frais par contrat.
<b>BREAKDOWN OR ACCIDENT</b>	
	<p>Une assistance en cas de panne ou d'accident est disponible en Martinique au 05 96 77 88 54 (24h/7)</p> <p>Le locataire pourrait se voir facturer, les frais de taxi, réparations, remorquage....)</p> <p>Les factures et reçus doivent être présentés au retour du véhicule.</p> <p>Un service téléphonique est à votre disposition : 0596 77 88 54 - 24/7</p> <p>note : L'attente peut être longue en cas de forte affluence sur les routes</p>
<b>TAXES ET FRAIS</b>	
	<p>Tva (incluse 8,5%)</p> <p>Toute location au départ d'un aéroport est soumis à 5 € de taxe par jour avec un maximum de 25.00 € maximum par location.</p> <p>En cas de contravention ou d'amendes des frais administratif de 25 € vous seront appliqués.</p> <p>Les péages routiers ou autres taxes routières, les amendes et les frais de stationnement ne sont pas remboursés.</p>
<b>PAIEMENT</b>	
	<p>Pour les locations pré payées, la présentation du voucher est obligatoire et doit être au nom et prénom du conducteur.</p> <p><b>Cartes de crédit acceptées :</b> American Express, Diners Club, Visa, Mastercard au nom et prénom du conducteur</p> <p>Le nom et prénom mentionné sur la carte bancaire doit être identique au bon de prise en charge (voucher).</p> <p><b>CARTES DE DEBIT (Visa Electron, Mastercard Maestro, Switch...), PREPAYE, E-cards ou MOZAIC ainsi que les CHEQUES NE SONT PAS ACCEPTES.</b></p> <p><b>Une pré-autorisation est demandée sur la carte de crédit afin de couvrir le montant de la franchise (varie selon la catégorie de véhicule).</b></p> <p>"CHEQUES VACANCES" (ANCV) ACCEPTES POUR LES PAIEMENTS</p> <p>La location est payable au moment de la récupération du véhicule.</p> <p><b>Pour des raisons de sécurité le paiement en espèces n'est pas autorisé</b></p>
<b>CONDUITE</b>	
	<p>La conduite en Martinique se fait à gauche comme en France Métropolitaine</p> <p>Les ceintures de sécurité sont obligatoires pour tous les passagers</p> <p>Le kit de sécurité comprenant une veste réfléchissante et un triangle lumineux doit rester dans le véhicule et est obligatoire.</p> <p>Le kit de sécurité est fourni gratuitement dans le véhicule. En cas de perte ou de détérioration, il vous sera facturé 35 €</p> <p>Les enfants et bébés doivent être impérativement attachés dans le véhicule avec l'équipement adapté.</p>
<b>CARBURANT</b>	
	<p>LE VEHICULE EST LIVRE AVEC UN NIVEAU DE CARBURANT ET DOIT ETRE RENDU AU MEME NIVEAU</p> <p>EN CAS D'IMPOSSIBILITE DE REMETTRE LE VEHICULE AU MEME NIVEAU DE CARBURANT : FRAIS DE 15 € PLUS CARBURANT</p> <p>EN CAS DE DOUTE SUR LE CARBURANT A METTRE DANS LE VEHICULE, DEMANDEZ AU POMPISTE</p>
<b>ACCESSOIRES (doivent être pré réservés)</b>	
<b>CST</b>	SIEGE BEBE (1 3 YEARS) : 30 € PAR SIEGE
<b>BST</b>	REHAUSSEUR (4+ YEARS): 20 € PAR SIEGE
<b>GPS</b>	GPS disponible à 5 € par jour (50 € maximum par location)
<b>CONDUCTEUR ADDITIONNEL</b>	
	<p>LE CONDUCTEUR ADDITIONNEL EST FACTURE 25 € PAR LOCATION (DANS LA LIMITE DES SIEGES DISPONIBLE DANS LE VEHICULE )</p> <p>LE PERMIS DE CONDUIRE ORIGINAL ET VALIDE DOIT OBLIGATOIREMENT EST PRESENTE AU COMPTOIR PAR TOUS LES CONDUCTEURS</p>
<b>FRAIS ALLER SIMPLE</b>	
	PRENDRE LE VEHICULE DANS UNE STATION ET LE LAISSER DANS UNE AUTRE VOUS COUTERA 30 €